

UNE ENQUÊTE

Audition directe et Audition indirecte

4^e série de réponses (Voir n° 3 p. 75, n° 4 p. 107 et n° 5 p. 138)

« A mon sens, il faut envisager en bloc le plaisir que nous causent les deux systèmes d'audition et en mesurer les avantages.

Tout d'abord il est une question fondamentale (à mes yeux d'économiste) au point de vue pratique : c'est le coût respectif des deux auditions. Quelqu'un peut dépenser x francs par an en audition, il renoncera au système d'audition le meilleur si l'autre est notablement moins cher. Mais vous n'avez pas posé le problème sur ce terrain et je le négligerai.

A) Or donc, il y a des plaisirs esthétiques que donne le disque et que ne peut donner l'audition directe : a) Dans l'immense majorité du monde, il n'y a pas d'orchestres, ils ne jouent que pour une minorité de citadins. Or, croyez-le, entendre les « Murmures de la Forêt », exécutés à Bayreuth, sous la direction de von Hoesslin, alors que l'on est dans les montagnes de la Kabylie; ou le Prélude de Rachmaninoff au Sahara Central, dans le Hoggar, constitue une jouissance musicale de premier ordre : j'en ai fait l'expérience. b) Plaisir de faire rejouer tel passage que l'on trouve particulièrement beau, et cela un nombre indéfini de fois. c) Plaisir de comparer instantanément l'exécution par des chefs d'orchestre ou des artistes différents. d) Plaisir de pouvoir obtenir l'exécution dans toutes circonstances de temps, etc.

B) A l'actif de l'audition directe, je trouve, par contre, le plaisir de l'atmosphère sympathique de la salle. Il y a là quelque chose d'inallysable et d'inconnu, mais de très réel : M. Albert Wolff me disait un jour qu'il sentait dans son dos si le public suivait ou non son exécution, le fluide augmentait dans bien des cas le plaisir esthétique, la sensation musicale.

Ce que je viens de dire jusqu'ici constitue des avantages spécifiques à chaque genre d'audition qui aura toujours sa supériorité indiscutable à cet égard et, ce, par définition même.

Là où il peut y avoir concurrence, c'est seulement en ce qui concerne la qualité technique du son. Sur ce point, aucun doute : aujourd'hui l'audition directe est très supérieure encore. Mais un jour ou l'autre, et peut-être bientôt, le disque rivalisera avec l'audition directe. Par contre, l'avantage que signalait votre distingué correspondant, M. F. de Breteuil (Guide, p. 75) à savoir que le disque donne l'audition musicale d'un point particulier de l'espace, cet avantage — intéressant à signaler — ne me paraît pas décisif. J'ai entendu un même morceau de musique dans beaucoup de salles différentes et à diverses places, je n'ai jamais observé de différences de plaisir. Sur ce point l'avenir décidera.

En résumé, aujourd'hui, l'audition indi-

recte reste inférieure à l'ancien système. Mais il n'est pas impossible que dans un avenir prochain le phonographe (dont je ne suis pas l'ami, mais je juge impartialement), que le phonographe remplace entièrement l'audition directe. Il est possible, — surtout si les disques deviennent moins chers — qu'Edison joue dans l'histoire de la musique le même rôle que Gutenberg dans l'histoire de la pensée humaine. Je ne serais pas étonné que nos concerts disparaissent assez rapidement (j'espère ne pas voir ce temps, je regretterais la chose). Car enfin : 1° Depuis combien de temps avons-nous des concerts dans la forme à laquelle nous sommes habitués ? Depuis moins de deux siècles. Pratiquement depuis un siècle (le Conservatoire de Paris date de l'An II, et ses concerts sont postérieurs). 2° Il y a un siècle — moins d'un siècle — Thiers déclarait que les chemins de fer n'avaient aucune utilité pratique, et un savant (Arago ?) qu'ils étaient dangereux car leur vue ferait tarir le lait des vaches. Les choses se modifient vite dans le domaine social, et il est possible que bientôt l'on ne comprenne plus le plaisir que nous procure l'audition directe devant les avantages des nouveaux systèmes. On ne saurait refuser le caractère artistique à l'instrument d'une si profonde révolution esthétique.

G.-H. BOUSQUET.

« Je pense que l'audition directe reste la plus complète et la plus fertile en joies artistiques par cela même que la musique vit, pour ainsi dire, devant vous et avec vous. Rien ne vous sépare d'elle. C'est la communion absolue du son et de la sensibilité. Le disque, qui est un admirable agent de diffusion, est privé de ce fluide indispensable qui s'établit entre l'exécutant et l'auditeur. C'est le traducteur impassible qui a pour lui cette supériorité de donner, à domicile, des auditions répétées à volonté. Ce n'est pas un instrument de musique mais bien un appareil reproducteur assimilable à la reproduction photographique. »

Emile NERINI.

Le Guide Musical

de Novembre paraîtra prochainement. Articles : « Orchestrique africaine », par Thérèse Lavauden, « La Musique et la Pensée-Mouvement » par M. Daubresse, « La Musique vue par les musiciens des XVI^e et XVII^e s. » par E. Borrel, « L'avenir de la musique » par J. Baudry, Critiques des disques et rubriques habituelles, musique, illustrations, etc.